

AVIS D'ATTRIBUTION

COMMISSION MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE DU 14 MARS 2006

Présents :

Raymond TERRACHER
François - Noël BUFFET
Didier SONDAZ
Martial PASSI
José RODRIGUEZ
Georges LINOSSIER
Arabelle CHAMBRE FOA

Vice-Président Délégué
1^{er} Vice-Président
3^{ème} Vice-Président
4^{ème} Vice-Président
6^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Cabinet du Président

Excusés :

José MANSOT
Roger VAYSSIERE

2^{ème} Vice-Président
5^{ème} Vice-Président

Assistaient en outre à la réunion :

André CHASSIN
Laurent SAUZAY

Directeur du SEPAL
Chargé de mission du SEPAL

Afin d'anticiper les besoins de communication entre juin 2006 et début 2007, date du vote du PADD, une nouvelle consultation a été lancée pour la mise en œuvre et le suivi du plan de communication.

Quatre sociétés ont répondu.

⇒ **CETE de Lyon**

Ministère de l'Équipement - Centre d'Études Techniques de l'Équipement
25 avenue François Mitterrand - Case n°1 69674 Bron Cedex
Sous-traitant : **Terracarta** : mise en œuvre de la charte cartographique

⇒ **MEDIACITE**

64 Cours Lafayette - 69003 Lyon

⇒ **HOOP**

17 rue Chilbebert - 69002 Lyon
Domaine de Val Resson - 01270 Coligny

⇒ **ESPRIT PUBLIC**

132 cours Charlemagne - 69002 Lyon

Sur la totalité des critères et notamment sur le prix de journée, **Médiacité** est le prestataire le mieux placé. Sa candidature est donc retenue.